BÉLARGA

BELARGAN

AUTOMNE 2026

AUTON 2026

BULLETIN MUNICIPAL Édition Spéciale

BUTLETIN MUNICIPAL — Edicion Especiala



OYEZ ! OYEZ !

Révision Allégée du PLU

Information Réservoir d'eau

Dernier délai 13 novembre

Repas des aînés du 7 décembre 2026

N'oubliez pas de vous inscrire!

Coupon à compléter en dernière page et à déposer en mairie avant le novembre 2026.

Photo Oda Storries

Bélarga : un nouveau réservoir d'eau potable en construction



Un ouvrage de 400 m³ pour renforcer la distribution d'eau potable

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault poursuit l'amélioration de ses infrastructures avec la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 400 m³ à Bélarga. Ce nouvel équipement est destiné à répondre aux besoins de distribution d'eau potable pour les habitants de notre commune.
Cette opération s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de distribution d'eau potable et répond aux exigences réglementaires en matière de capacités de stockage.

Un chantier engagé depuis mai 2026

Les premiers travaux de terrassement ont débuté à la fin du mois de mai 2026. Le chantier mobilise plusieurs entreprises spécialisées pour assurer la réalisation du génie civil, l'étanchéité de la cuve, les équipements électriques et l'extension du réseau d'alimentation.
La réception des travaux est prévue en **2027**.



Les chiffres clés du projet

- **400 m³ : capacité du futur réservoir.**
- **1,3 million d'euros HT : montant total de l'opération.**
- **47 % : part du financement assurée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.**
- **Le reste sera à la charge du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Hérault qui est actuellement en attente d'une aide complémentaire du Conseil départemental de l'Hérault.**
- **2027 : année prévisionnelle de réception des travaux.**

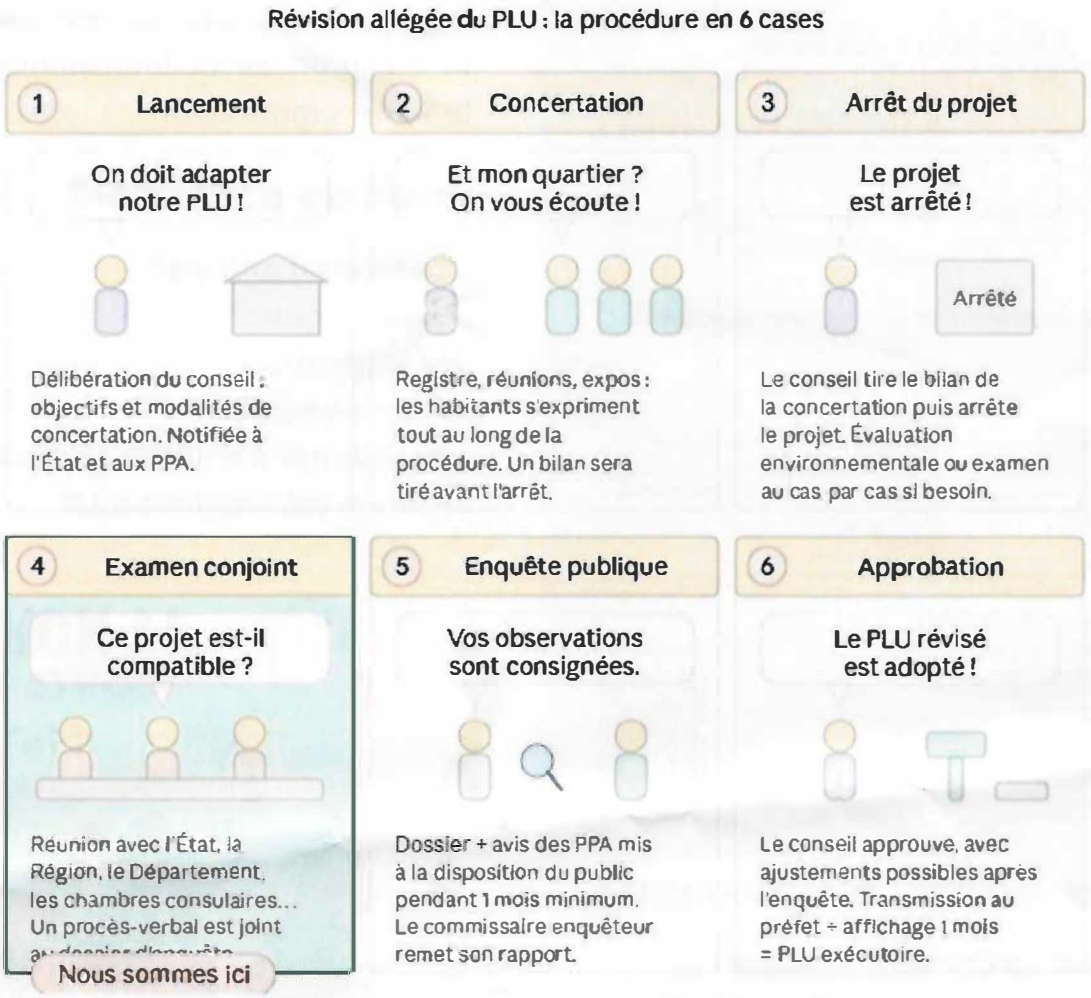
Plusieurs entreprises mobilisées

La réalisation du projet fait appel à cinq lots de travaux confiés aux entreprises suivantes :

- TOUJA : génie civil.
- CAPRARO : canalisation intérieure de l'ouvrage et extension du réseau en amont.
- ARS Provence : étanchéité de la cuve.
- Groupement STELEC / ALL AUTOMATION : alimentation électrique et équipements annexes.

Un investissement pour le service public de l'eau

Où en sommes-nous de la Révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU)



Rappel de l'historique

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune a été approuvé le 23/07/2019. Depuis son entrée en vigueur, il a fait l'objet de différentes évolutions afin de tenir compte de l'annulation partielle de ce PLU par le Tribunal Administratif de Montpellier en date du 12/11/2020 et du 22 juin 2022, le tribunal ayant ordonné à la commune de reprendre une procédure spécifique. Depuis la commune a engagé une procédure de révision allégée n° 1 du PLU, destinée à reclasser le secteur « Eaux Basses/ Croix St Antoine » en zone « AUb », sans remettre en cause les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). La procédure a dû prendre en compte les évolutions réglementaires et intégrer le SCOT du Pays Coeur d'Hérault. Afin de nous accompagner dans cette procédure nous nous sommes aidés de notre bureau d'études des services de la CCVH ainsi que des services de la préfecture et notamment des Architectes conseils de l'Etat.

Cette procédure s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire applicable aux documents d'urbanisme et des objectifs d'aménagement définis par la commune.

La procédure est actuellement au stade de l'envoi du projet aux Personnes Publiques Associées (PPA) et à la programmation de la réunion de l'examen conjoint.

Les prochaines étapes seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Les Nouvelles de Bélarga

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER



Associations de Bélarga

Pensez à nous faire parvenir vos articles pour le prochain bulletin municipal avant le 15 novembre 2026.

Envie de participer?

Des sujets d'articles?
des remarques?
des suggestions?
des propositions?
n'hésitez pas à nous les faire parvenir.
communication@belarga.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et Le Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie nationale
d'hommage à tous les « Morts pour la France »
devant le Monument aux Morts
Mercredi 11 novembre à 11h30
Un apéritif amical clôturera cette cérémonie,
Place de la République.



belarga

Coupon réponse

À DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 13 NOVEMBRE

LE REPAS DES AÎNÉS

Nom :

Prénom :

☐ Je viendrai seul(e)

☐ Je viendrai accompagné(e) de mon conjoint(e)

Merci et à bientôt ! ♡